

**Habitat  
Jeunes**  
Île-de-France



# OBSERVATOIRE REGIONAL

**Décembre 2021**

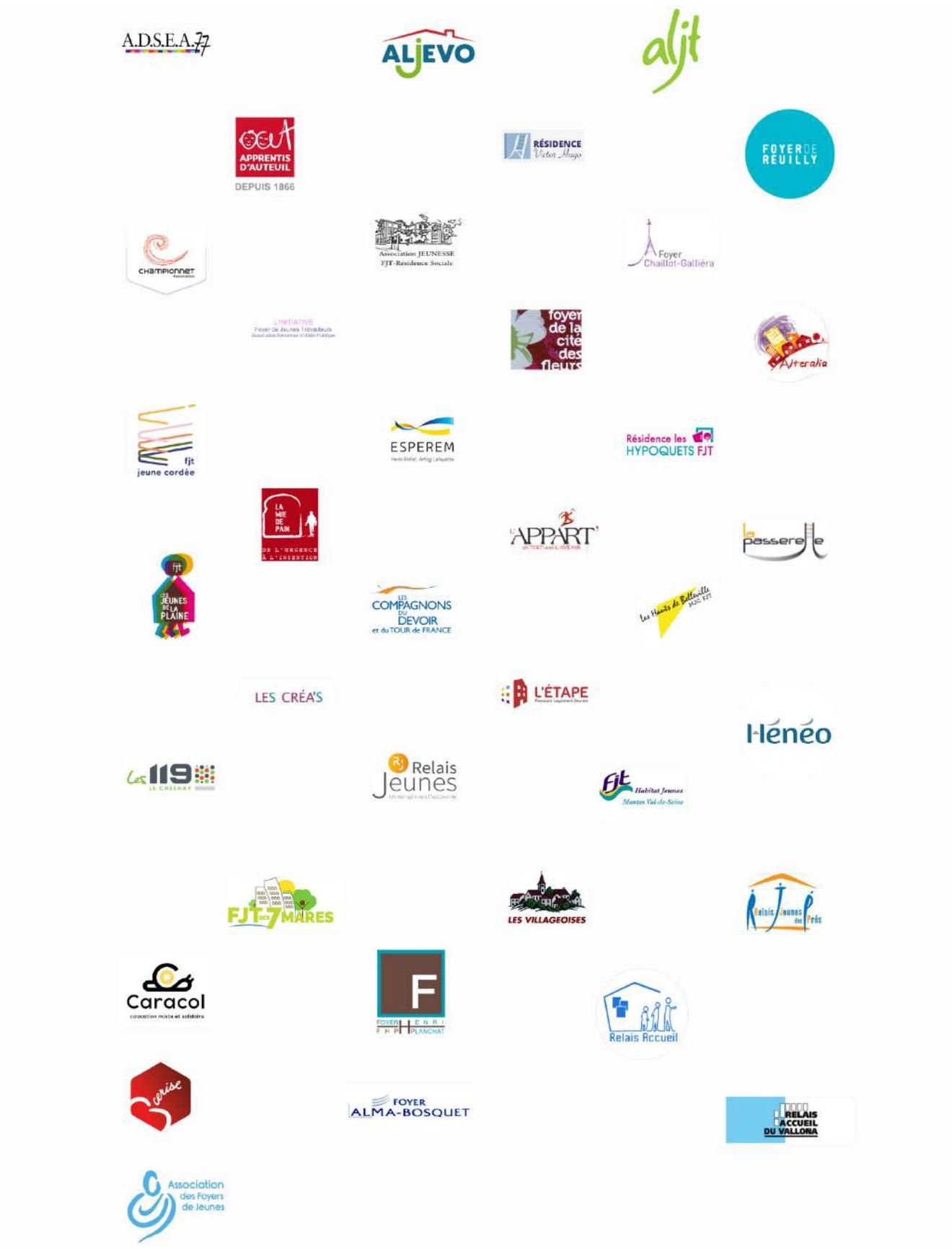


Les résidences



La population accueillie

# Les acteurs Habitat Jeunes Île-de-France



# Sommaire

**Page 5**

**Découvrez  
Habitat Jeunes en  
Île-de-France**

**Page 10**

**Qui sont nos  
résident·e·s ?**



# Découvrez Habitat Jeunes en Île-de-France

# Créer du lien et favoriser le vivre ensemble sur les territoires : 38 structures engagées en Île-de-France.

L'ambition Habitat Jeunes en Île-de-France rassemble une quarantaine d'acteurs et une tête de réseau (l'URHAJ Île-de-France) qui œuvrent pour l'accès à l'autonomie des jeunes.

Notre réseau apporte des solutions de logement variées (chambre, studio, appartement partagé...), adaptées aux besoins des jeunes de 16 à 32 ans dans leur diversité (personnes seules, en couple, familles monoparentales). Nous proposons des lieux de vies et de vivre ensemble, des lieux de brassage social.

Nos équipes sont présentes au quotidien pour accompagner les résident·e·s dans leur projet. Ainsi, notre union apporte des solutions concrètes de logement et d'accompagnement utiles tant aux jeunes de 16 à 32 ans, en leur permettant d'avancer dans leurs projets, qu'aux territoires sur lesquels nous sommes implantés, en favorisant leur dynamisme et la cohésion territoriale.

**Pour les jeunes de 16 à 32 ans qui démarrent leur vie active, plus qu'un lieu, une résidence-FJT, c'est UN TEMPS pour :**

**#1 Avoir un chez-soi et se poser**

**#2 Tisser des liens, découvrir de nouvelles perspectives, déployer ses talents**

**#3 Renforcer son autonomie et sa capacité d'agir**



## Les résidences au 1er novembre 2021



116 résidences

12 452 places

38 structures  
gestionnaires

63 communes  
d'implantation

680 salariés

10 nouvelles  
résidences  
dont  
2 ouvertures

**Ils nous ont rejoint en 2021 !**

**7 nouveaux adhérents en 2021 !  
8 résidences-FJT, 662 logements, 710 places  
102 logements en colocation, 435 places**

Bienvenue !



- Relais Accueil du Vallona
- Le Centre Cerise
- L'association Les jeunes Economes
- Relais Accueil
- Caracol
- L'association Henri Planchat
- L'association des foyers de Jeunes

**Île-de-France**  
**1er novembre 2021**

- 116 résidences
- 11 205 logements
- 12 452 places
- 102 colocations pour 435 places

**95**  
**Val d'Oise**

- 12 résidences
- 1 364 logements

**92**  
**Hauts-de-Seine**

- 20 résidences
- 1 510 logements
- 7 colocations

**75**  
**Paris**

- 38 résidences
- 3 127 logements
- 85 colocations

**93**  
**Seine-Saint-Denis**

- 11 résidences
- 1 680 logements
- 5 colocations

**78**  
**Yvelines**

- 10 résidences
- 844 logements

**91**  
**Essonne**

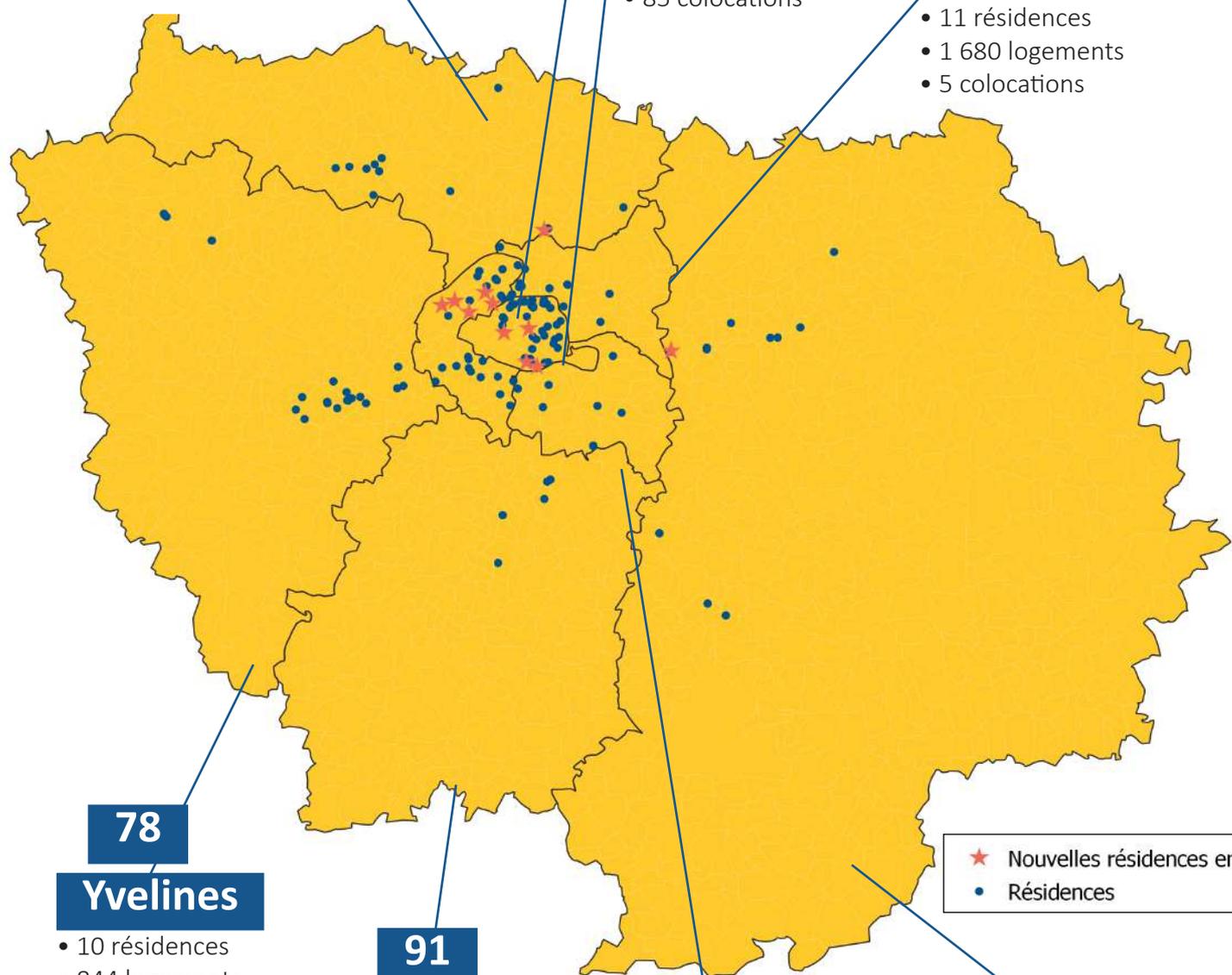
- 5 résidences
- 344 logements

**94**  
**Val-de-Marne**

- 8 résidences
- 1 029 logements
- 4 colocations

**77**  
**Seine-et-Marne**

- 12 résidences
- 1 305 logements
- 1 colocation



★ Nouvelles résidences en 2021  
 • Résidences



## L'observatoire régional :

# une ressource indispensable pour parler de notre utilité



### Une ressource régionale et départementale

Depuis 2004, l'URHAJ Île-de-France publie un observatoire annuel destiné à ses adhérents, partenaires et à toute personne désireuse d'approfondir sa connaissance des publics jeunes en résidences. Des fiches départementales sont également disponibles en complément de ce document. Les données présentées ici concernent l'exercice 2020 des résidences-FJT du réseau, mais aussi des R'JAM® développées par l'ALJT.



### Un nouvel outil de collecte des données ! #Nouveaux critères

Depuis deux ans, l'UNHAJ et les URHAJ travaillent à la refonte de l'observatoire statistique. Nous avons établi de nouveaux critères de collecte : certaines questions ont été supprimées, d'autres modifiées ou ajoutées. L'objectif était de faciliter la collecte de données auprès de nos adhérents et de proposer des critères plus actuels. Nous avons par exemple ajouté une question sur la typologie du ménage (Personne seule, Couple, Colocation, Famille avec enfant, Famille monoparentale) et également sur les réservataires et les dispositifs spécifiques (ASE, PJJ).

Afin d'appliquer ces modifications, un nouvel outil a été mis en place pour les adhérents de l'UNHAJ, en remplacement de l'AGDV : l'observatoire permanent Habitat Jeunes (OP'HAJ).



### Connaissez-vous bien notre offre de logement ?

#### Les résidences – FJT

Les résidences-FJT constituent la majorité de notre offre. Elles accueillent et accompagnent des jeunes de 16 à 30 ans en début de parcours professionnel ou professionnalisant.

#### Les R'JAM®

Les R'JAM® sont des Résidences Jeunes Actifs en Mobilité destinées à un public de 26 à 32 ans en mobilité professionnelle ou en formation

#### Les résidences pour certains publics

Résidences réservant un accueil prioritaire pour les jeunes de certaines filières : salarié·es de l'hôtellerie et de la restauration et apprentie·s des Maisons des Compagnons.

#### Des colocations

- Relais accueil propose des colocations dans le parc social en intermédiation locative
- Caracol propose des colocations en occupation intermédiaire (Article 105 de la loi Elan)



## Les chiffres clés de l'observatoire



**16 651** jeunes accueillis  
*dont 6030 entrants*  
*5814 sortants*



**49 %** de jeunes entrent en raison  
d'une urgence ou rupture familiale



**66 %** des résident-e-s  
restent plus d'un an



**73 %** de jeunes entrés  
saliés ou apprentis



**26 %** des jeunes entrants  
décohabitants



**52 %** des jeunes ont accédé  
au logement autonome à leur sortie



# Qui sont nos résident·e·s ?

*Données recueillies auprès de 6 030 résidentes entrants  
et 5 817 sortants en 2020*



# Les résident·e·s à l'entrée

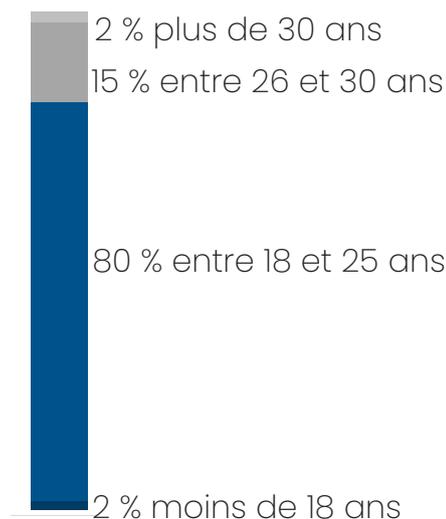
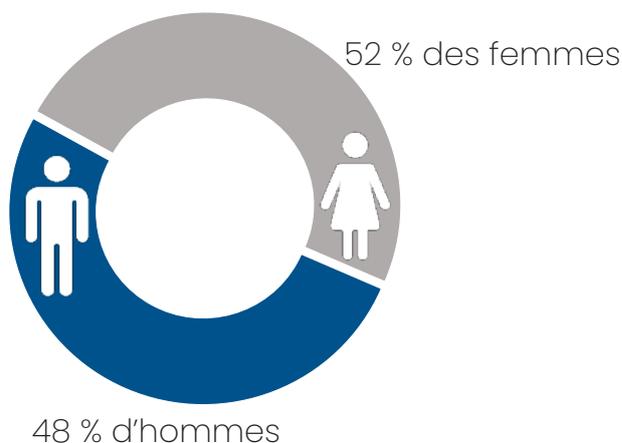
Données 2020



## Une attention particulière à la mixité de genre et d'âge

### Une majorité de 18 - 25 ans

### Une mixité de genre



Non renseigné : 1 %

### Avez-vous pris connaissance de la nouvelle circulaire CAF publiée en 2020 ?



Depuis octobre 2020, une nouvelle circulaire réaffirme l'importance, l'étendue et la plus-value de la mission socioéducative des FJT auprès des jeunes en mobilités. La CNAF précise ainsi que les FJT constituent « un réel vecteur de stabilisation » et « un tremplin » pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

La circulaire revient notamment sur l'importance de la mixité sociale et de genre. La définition d'un « public socle » constituant au minimum 65 % des jeunes accueillis permet à la CNAF de préciser les objectifs à poursuivre en matière de politique d'accueil et d'attention portée à certaines catégories : apprentis et alternants, réfugiés, familles monoparentales, jeunes en situation de handicap et jeunes disposant de faibles ressources.

Elle rappelle ainsi qu'il s'agit de rechercher un « juste équilibre » pour favoriser un brassage social et l'apprentissage du vivre ensemble.

« Les FJT financés par la prestation de service Fjt doivent accueillir au moins 65 % de jeunes actifs âgés de 16 à 25 ans :  
- exerçant une activité salariée (jeunes en Cdd, Cdi, en intérim, saisonniers, etc.);  
- en apprentissage ou en alternance ;  
- en formation professionnelle ou en stage (hors étudiant) ;  
- à la recherche d'un emploi. »

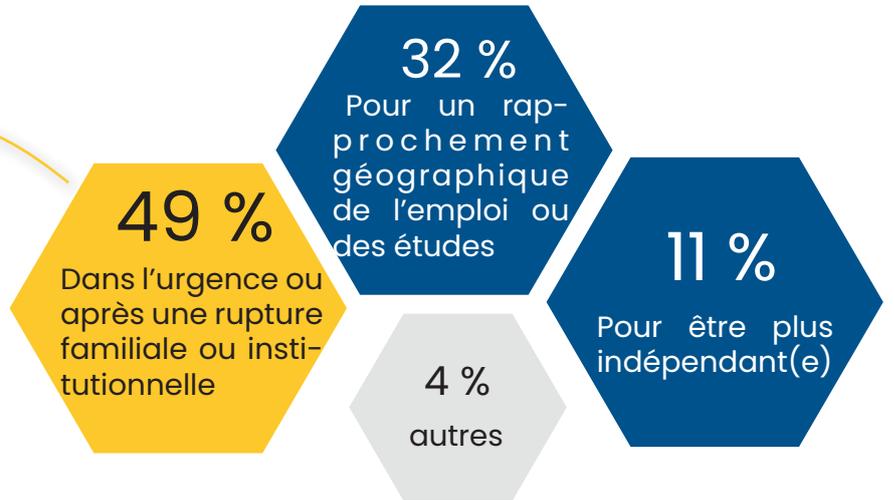
Plus d'informations sur notre site internet « [Circulaire CNAF 2020-010 : quelles évolutions ?](https://vu.fr/logW) » <https://vu.fr/logW>



# Une difficulté grandissante à trouver un logement en Île-de-France

## Une recherche de logement motivée par une situation d'urgence et une mobilité

En 2010, seulement 21 % des résident·e·s !

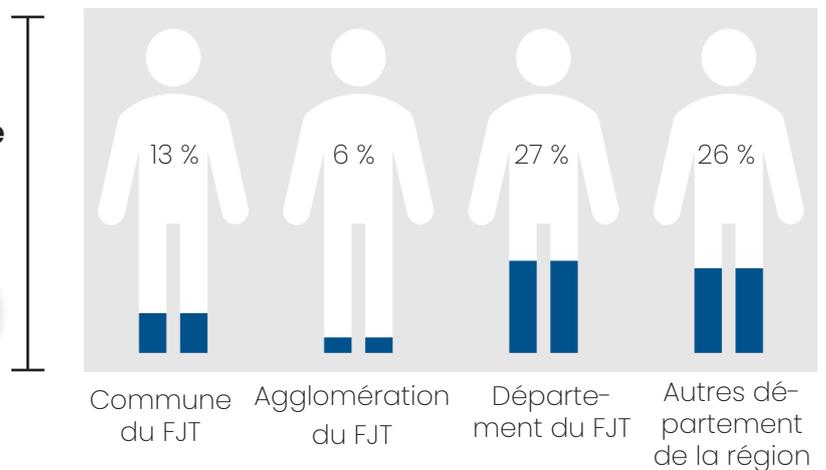


4 % de non-renseigné

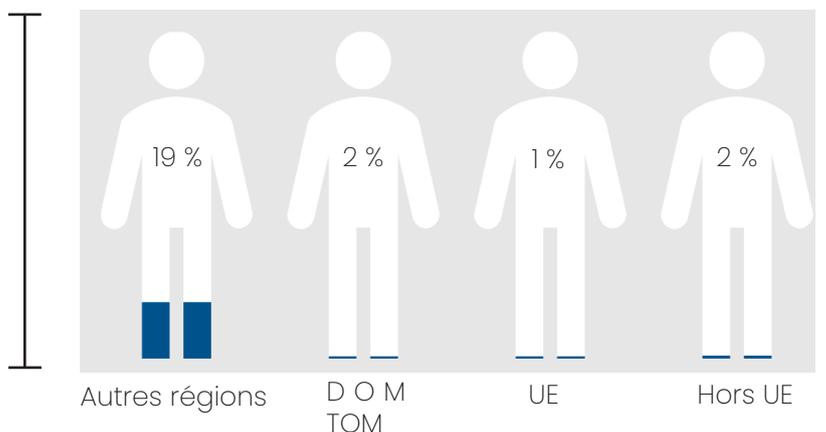
## Des résident·e·s franciliens cherchant à se loger dans leur zone d'habitation actuelle

72 % originaires de l'Île-de-France

En 2010, 56 % des résident·e·s

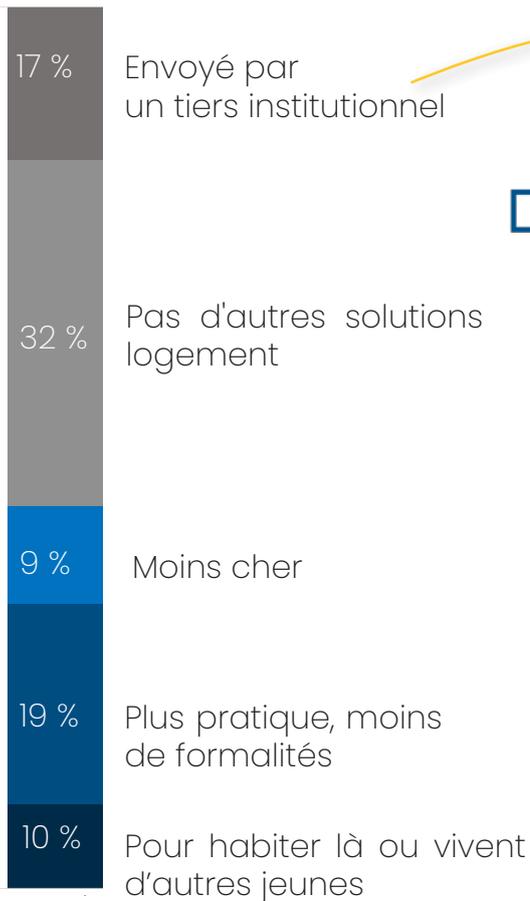


24 % hors de l'Île-de-France



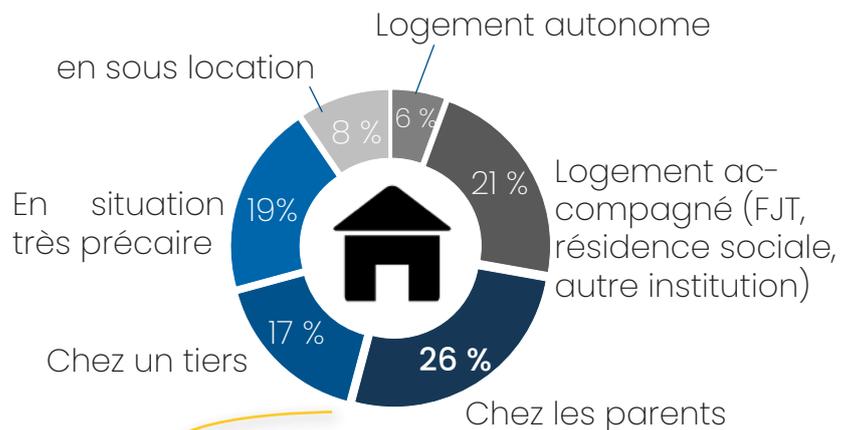
Non renseigné : 4 %

## La résidence-FJT : un choix qui s'impose par la difficulté à trouver dans le parc privé et social



Seulement 9 % des résidents en 2010

## Une première expérience de logement pour la majorité des nouveaux entrants



Non renseigné : 3 %

### #Nouveaux critères

5% des jeunes entrants viennent du parc privé et 1% du parc social sur un échantillon de 1 142 jeunes

Non renseigné : 13 %

## L'INJEP : La dégradation des conditions de vie et de logements des 18-24 ans



En septembre 2021, l'INJEP publie une étude mettant en avant que les jeunes de 18 à 24 ans, notamment ceux des classes les moins favorisées « *ont largement été touchés par la crise sanitaire liée au Covid-19, de leur expérience de l'emploi à la question du travail domestique, en passant par leurs conditions de logement.* ».

-> **Un jeune sur dix a perdu son emploi pendant le premier confinement** : Les jeunes ont plus souvent des contrats précaires, courts. Beaucoup de CDD et de contrats en intérim ont pris fin et n'ont pas été renouvelés. Cette situation a des conséquences directes sur les conditions de vie : « *Pour celles et ceux vivant hors du foyer parental, les restrictions sont plus immédiatement perceptibles et conduisent par exemple à une modification du nombre et de la qualité des repas, voire à des non-recours aux soins.* »

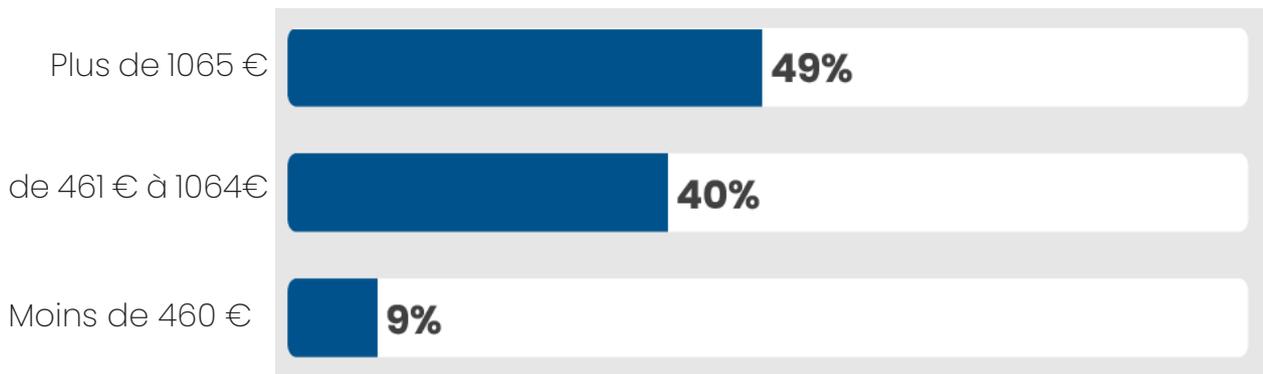
-> **Près de deux jeunes sur dix ont changé de logement au cours du confinement du printemps 2020** : pendant le 1er confinement, 12 % des jeunes sont retournés chez leurs parents (61 % y habitaient déjà), 14 % sont allés chez leur partenaire ou conjoint, et plus rarement chez des amis (4 %) ou dans une résidence secondaire ou location temporaire (5 %).

Plus d'informations sur le site de l'INJEP : <https://vu.fr/3N9s>



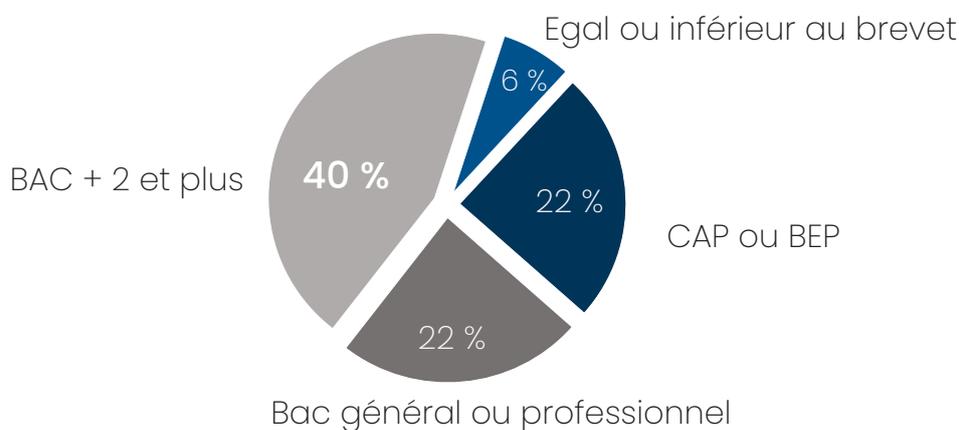
# Les résidences-FJT, un lieu de brassage social

## Une diversité de revenus



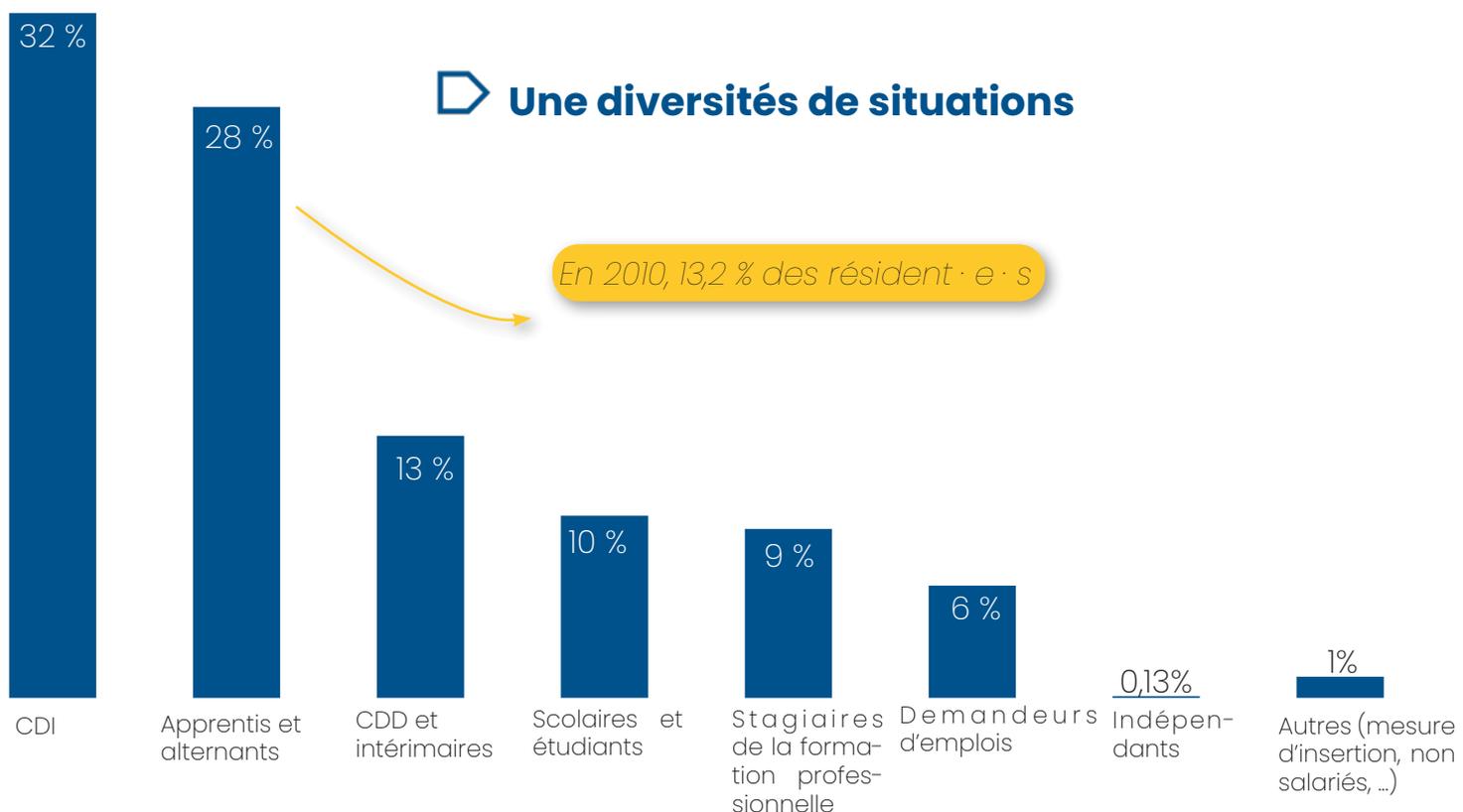
Non renseigné : 2 %

## Des niveaux d'études variés



Non renseigné : 10 %

## Une diversité de situations



En 2010, 13,2 % des résidents

## Connaissez-vous bien tous les outils de l'URHAJ IDF ?



En 2021, l'URHAJ IDF publie un tableau collaboratif listant toutes les aides et dispositifs pouvant être mobilisés dans le parcours résidentiel en Île-de-France et sur chaque département. Ce tableau est alimenté par l'URHAJ IDF mais également par les équipes des résidences qui peuvent ajouter dans l'onglet de leur département des aides de leur connaissance.

N'hésitez à consulter ce document pour mettre à jour vos connaissances sur les dispositifs !

Découvrez le tableau : <https://vu.fr/s661>

Cette année, la publication de fiches d'informations sur la gestion locative et le logement a également commencé. Vous pouvez retrouver la [première sur le SYPLO](#). Les prochaines ne tarderont pas à être publiées et diffusées sur notre site internet et dans notre newsletter !

Découvrez vers la fiche : <https://vu.fr/HnB2>





# Les résident·e·s à la sortie

Données 2020



## Des sorties vers le parc ordinaire de plus en plus difficiles



Une durée de séjour qui s'allonge depuis 10 ans

**#Nouveaux critères**

24 % restent plus de deux ans

sur un échantillon de 1 107 résidents sortants

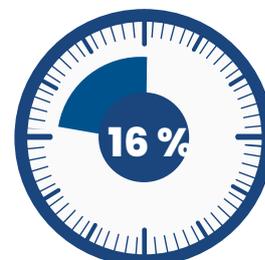
**Plus d'un an**



**Entre 6 mois et un an**



**Moins de 6 mois**



Depuis 10 ans, nous avons accru notre capacité d'accueil nous permettant d'accueillir plus de 2 157 jeunes supplémentaires. Toutefois, les conditions d'accès au parc privé et social sont tendues et deviennent de plus en plus difficiles d'accès pour les jeunes.

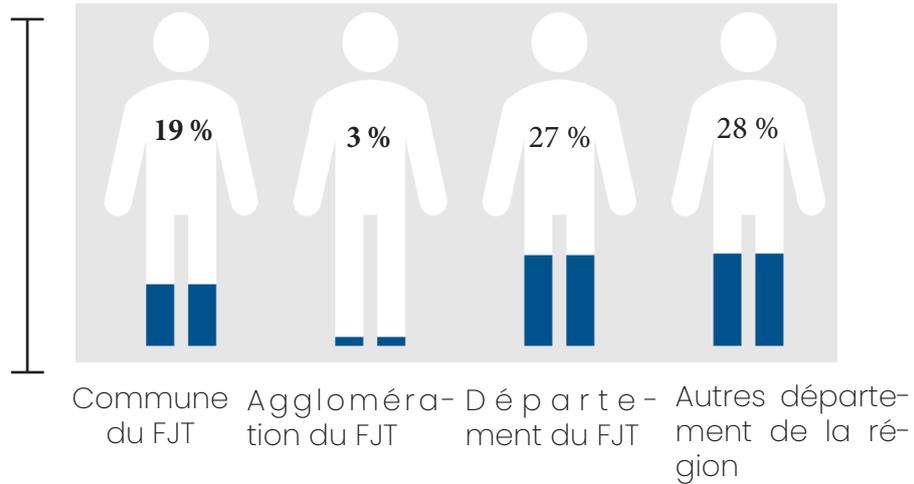
En 2010, les sortants représentaient 48 % du public accueilli dans l'année, en 2020 ils sont 35%.



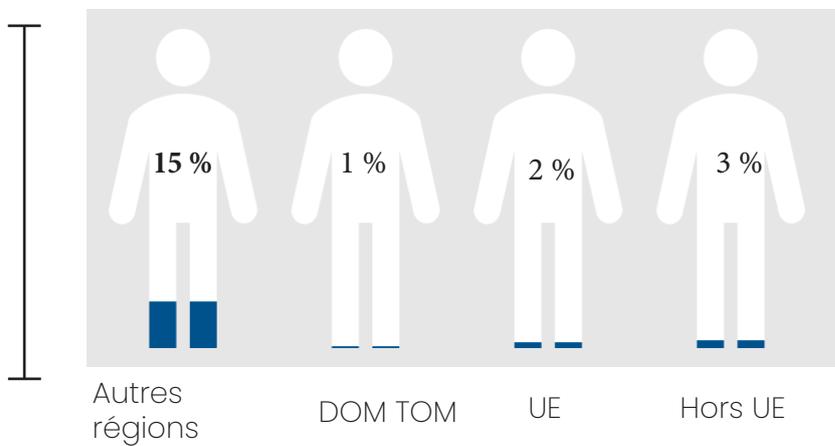
## Des résident-e-s qui souhaitent rester dans la même zone géographique

sur un échantillon de 4 710 résidents sortants

77 % restent en Île-de-France



21 % quittent la région



Non renseigné : 2 %



## Une diversité de motifs de départ

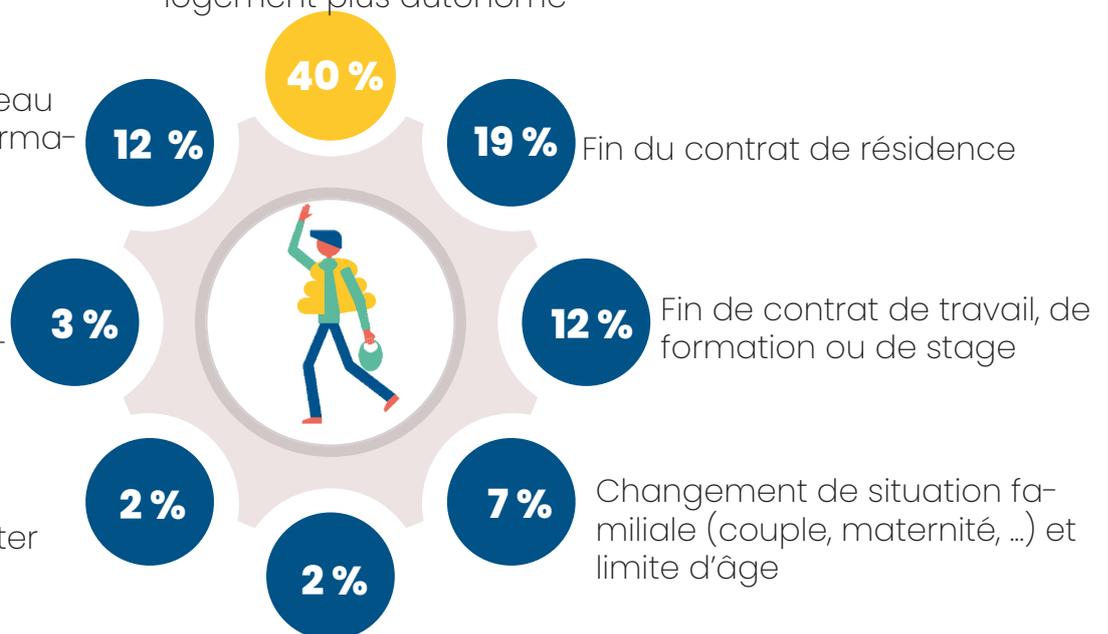
Pour habiter dans un logement plus autonome

Rejoindre un nouveau lieu d'étude, de formation ou de stage

Rupture du contrat de résidence

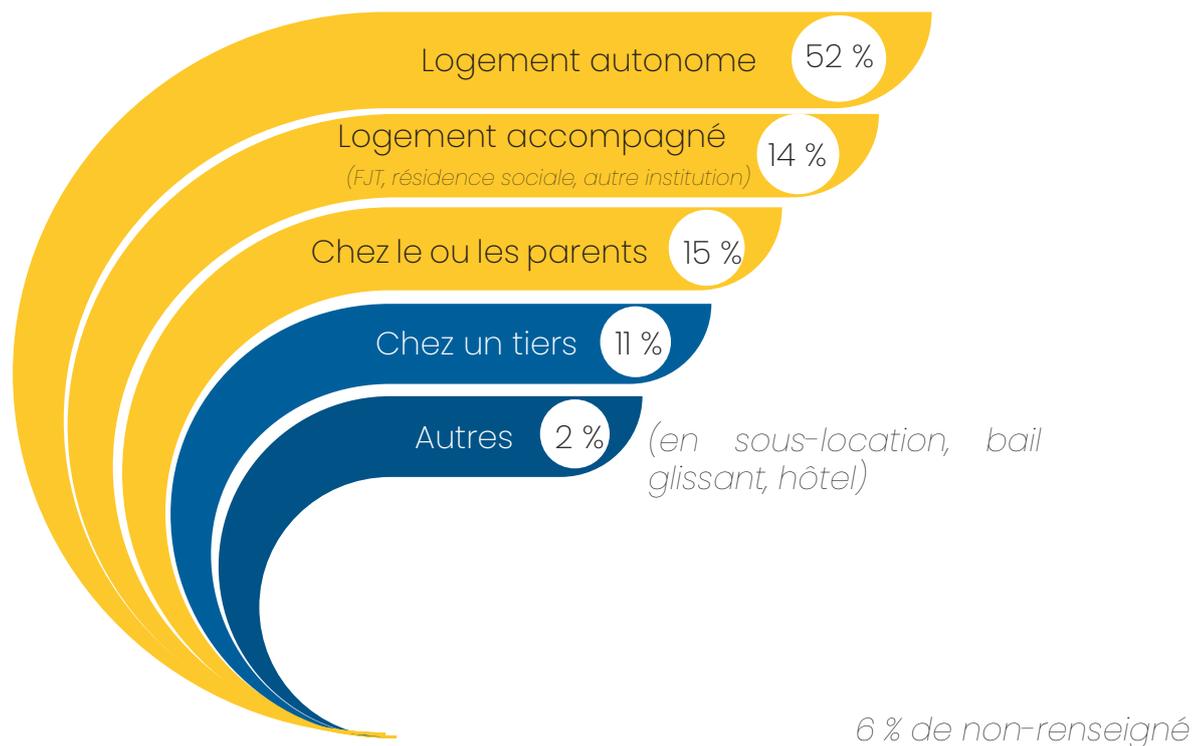
Plus assez de ressources pour habiter en FJT

Insatisfaction



3 % de non renseigné

## Une majorité des sorties vers le logement autonome



### L'Institut Paris Région « Les jeunes décohabitent plus tardivement en Île-de-France que dans les autres régions »



L'étude de l'Institut Paris Région, publiée en septembre 2021, porte sur la période de 2006 à 2017 et met en avant la difficulté grandissante des jeunes franciliens à décohabiter.

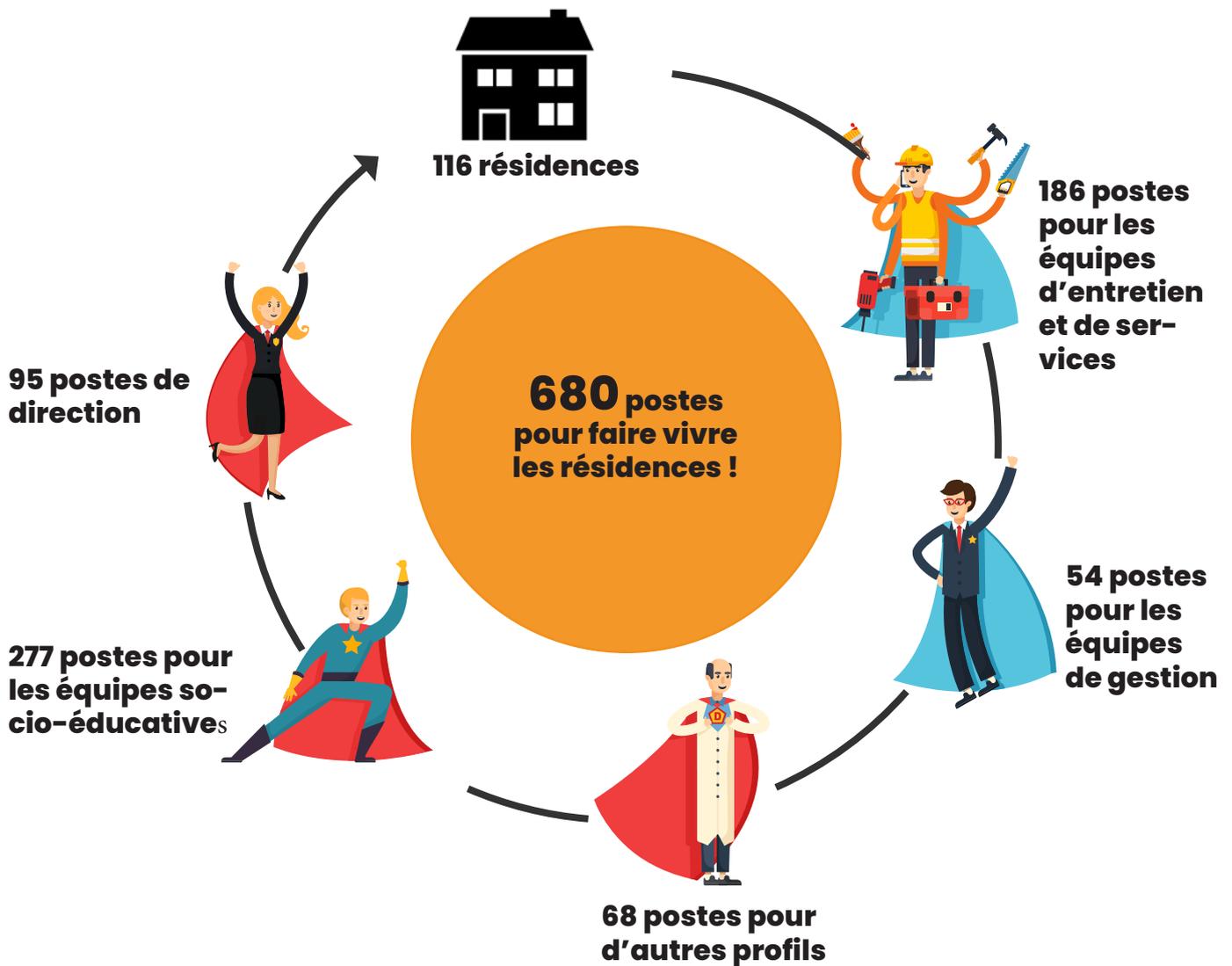
Dégradation de l'emploi, augmentation des loyers, accès difficile au parc social pour les jeunes... La crise de 2008 et la montée du chômage en 2015 ont prolongé la cohabitation des jeunes et baissé l'arrivée d'autres régions de cette catégorie d'âge. « En 2017, l'Île-de-France compte 70 000 jeunes de 18-34 ans de moins qu'en 2006, soit une baisse de 2,4 %, mais ils sont plus nombreux chez leurs parents et moins à avoir gagné leur autonomie ».

D'autres tendances évoquées par l'étude :

- > Les difficultés d'entrée sur le marché du travail, un frein à la décohabitation
- > Les jeunes sont les premiers à pâtir de la hausse des loyers dans le privé
- > Un accès au parc social difficile, quel que soit l'âge

Découvrez l'étude : <https://vu.fr/qBfy>

## Des équipes au cœur de la vie des résidences





166 rue de Charonne  
75011 Paris

 01 42 16 86 66

 [www.urhaj-idf.fr](http://www.urhaj-idf.fr)

 [contact@urhaj-idf.fr](mailto:contact@urhaj-idf.fr)



@habitatjeunesidf

**Crédit photos :**

©Manon CAVERIBERE

©Esthela AREVALO